

**Zeitschrift:** Textiles suisses [Édition française]  
**Herausgeber:** Office Suisse d'Expansion Commerciale  
**Band:** - (1953)  
**Heft:** 3

**Artikel:** À l'occasion de la 23e semaine suisse d'exportation  
**Autor:** Bosshardt, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-792394>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# A l'occasion de la 23<sup>e</sup> Semaine suisse d'Exportation

16 au 21 novembre 1953

PAR LE D<sup>r</sup> A. BOSSHARDT, PROFESSEUR

Directeur du Syndicat suisse des Exportateurs de l'Industrie de l'Habillement, Zurich.

Depuis un an environ, l'exportation suisse des vêtements confectionnés et des articles en jersey et tricot profite d'une forte amélioration de la situation économique internationale — en particulier sur le marché des biens de consommation — d'une part, et d'autre part de l'assouplissement progressif des prescriptions sur le trafic des marchandises et des devises. Sous l'influence de ces deux facteurs, l'exportation des articles d'habillement a subi une brusque augmentation en 1952. De 26,8 millions de francs suisses pendant le 1<sup>er</sup> semestre de 1952 (pour les positions douanières suisses 530 à 556) elle a passé sans transition à 41 millions pendant le deuxième semestre. Pour le premier semestre de l'année courante elle a été de 37,7 millions ; le léger fléchissement indiqué par ce chiffre n'est qu'apparent, car l'exportation des articles d'habillement est généralement plus forte dans la seconde moitié de l'année que dans la première, par suite de la plus grande proportion d'articles en laine sur l'ensemble. Au cours des cinq dernières années, tout au moins, les chiffres d'exportation des articles de confection, y compris le tricot et le jersey, ont été, sans exception, plus élevés pendant le second semestre que pendant le premier et les maximums sont toujours tombés entre septembre et décembre. Si le total de l'exportation des articles d'habillement des six premiers mois de 1953 est donc de quelques millions de francs suisses inférieur au maximum enregistré pendant la seconde moitié de 1952, il n'en est pas moins de 11 millions *supérieur* — soit de 40 % — au résultat du premier semestre de 1952 (26,8 millions de francs suisses), et d'environ 7 millions supérieur au chiffre correspondant du premier semestre de 1951 (30,3 millions de francs suisses), c'est-à-dire du point le plus haut de la conjoncture provoquée par la guerre de Corée. L'influence exercée sur la branche examinée ici par l'amélioration survenue dans le commerce international est absolument nette.

Dans l'exportation totale des vêtements, celle des robes se révèle une fois de plus comme l'*élément dynamique*. En effet, dans ce secteur on remarque depuis des années un mouvement ascendant qui frappe non seulement par son ampleur relative mais avant tout par sa constance et sa durée. Depuis trois ans au moins, les chiffres semestriels de l'exportation de cette branche, autrefois peu considérée, ont accusé une augmentation constante et sans exception. Prenons le 1<sup>er</sup> semestre de 1950 comme base de comparaison : l'exportation suisse de robes en tissu pour dames et fillettes n'atteignait pas, alors, 4 millions de francs. Une année plus tard, déjà, ce chiffre avait doublé ; pour le 2<sup>e</sup> semestre de 1952, il dépassait 10 millions et 13 millions pour le 1<sup>er</sup> semestre de 1953, c'est-à-dire 3,3 fois le chiffre du 1<sup>er</sup> semestre de 1950. Ce sont les robes en soie et fibres artificielles, dont l'exportation n'a que doublé en trois ans, qui ont pris la moindre part à ce développement, alors que les quantités ont

triplé pour les robes en coton et ont passé à l'octuple des chiffres de base pour les robes de *laine*, les manteaux, ainsi que pour les articles *brodés*.

Ces chiffres ne comprennent du reste pas les blouses brodées qui, étant des articles typiquement saint-gallois, sont déclarées à la douane, en Suisse orientale, sous le poste « broderies » et ne figurent donc pas dans les chiffres de la statistique relatifs à la confection.

Les données précédentes sur l'exportation des robes concernent exclusivement les *articles en tissu* ; elles augmenteraient considérablement si on leur incorporait les chiffres relatifs aux exportations des robes en jersey et autres vêtements de dessus *tricotés* pour dames. On ne peut néanmoins pas fournir ces renseignements, car la statistique suisse du commerce extérieur — contrairement à celle d'autres pays — ne distingue pas, dans le domaine des articles de bonneterie, entre les vêtements de dessus et les sous-vêtements, pas plus qu'entre les articles pour messieurs et ceux destinés aux dames. Ce n'est que par la révision générale du tarif douanier suisse — actuellement en cours — que l'on obtiendra en cette matière l'amélioration ardemment désirée.

L'examen de la position 545 du tarif douanier suisse « Bonneterie et articles de tricot en laine » permet toutefois de conclure que cette branche a également connu un fort développement au cours des trois dernières années. Nous pouvons constater que, pour ce poste, les exportations ont presque doublé au cours des trois années envisagées, passant d'environ 7 millions de francs pour le 1<sup>er</sup> semestre de 1950 à 13,2 millions pour la même période de 1953 ; l'exportation du 2<sup>e</sup> semestre de 1952 a même atteint 15,3 millions de francs suisses. Tout semble indiquer que ce développement considérable est dû avant tout à l'augmentation des exportations d'articles du vêtement féminin.

Alors que l'institution des *Semaines suisses d'Exportation* est d'une importance vitale pour l'exportation de vêtements confectionnés en tissu — il s'agit vraiment dans ce cas d'être ou de ne pas être ! — la situation est loin d'être semblable pour les vêtements de dessus en tricot et jersey. Néanmoins, le nombre des fabricants de cette dernière branche qui adhèrent à la Semaine suisse d'Exportation augmente constamment, ce qui est une des raisons de l'accroissement du nombre des fabricants affiliés à cette organisation. L'augmentation des chiffres d'exportation et celle des participants à la Semaine d'Exportation sont deux phénomènes qui, on ne saurait le nier, s'influencent mutuellement. Soixante-douze fabricants (un nombre encore jamais atteint à ce jour) de toutes les branches de l'industrie des vêtements pour dames (vêtement de dessus) participeront à la 23<sup>e</sup> Semaine suisse d'Exportation (du 16 au 21 novembre 1953) à Zurich. Tout semble annoncer que cette manifestation obtiendra de nouveau un succès considérable.